



le Pélican

Association spécialisée en addictologie

Projet d'établissement du Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie.

La démarche d'évaluation interne menée pour les deux établissements de l'association le Pélican a été réalisée sur trois années : en 2011, 2012 et 2013. Le comité de pilotage, réuni en décembre 2013, a validé l'ensemble de la démarche et des documents présentés.

Par souci de cohérence et pour unifier la communication, le comité de pilotage a recommandé d'effectuer une synthèse du projet d'établissement et du projet de service élaborés en 2012. Cette synthèse a été effectuée en juillet 2014.

Un comité de pilotage composé de professionnels du CSAPA issus des différents territoires d'intervention et représentatif des différentes activités s'est réuni en octobre 2015 pour évaluer le projet d'établissement. A partir de cette rencontre, le projet d'établissement a fait l'objet d'une relecture de la part des membres du comité de pilotage et de l'intégration d'un certain nombre d'amendements. Le présent projet est validé pour une période de deux ans et fera l'objet d'une réécriture courant 2018.

Que chaque collègue soit ici remercié de sa participation à l'élaboration du présent document.

Décembre 2015.

SIÈGE

60, rue du Commandant Perceval - 73000 Chambéry
Tél : 04 79 62 56 24 - Fax : 04 79 96 15 36
contact@le-pelican.org - www.le-pelican.org

Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA)
Centre d'Accueil, d'Accompagnement et de Réduction des risques
pour Usagers de Drogues (CAARUD)

L'association LE PÉLICAN

Une dynamique associative

1. LES FONDEMENTS

Le Pélican est une association spécialisée en addictologie, créée en 1980.

Le premier but de l'association est (Article 2) :

« Informer, prévenir, soigner et aider toute personne concernée par une conduite addictive ».

Pour réaliser ce but, le Pélican gère deux établissements médico-sociaux :

- Un centre de soins, d'accompagnement et de prévention en addictologie (CSAPA),
- Un centre d'accueil, d'accompagnement à la réduction des risques pour usagers de drogues (CAARUD).

Ces établissements développent une activité de soins, de réduction des risques, d'accompagnement et de prévention, en Savoie, dans l'Ain, sur le territoire de Belley et à Rumilly en Haute-Savoie, principalement.

Le second but de l'association est :

« Participer de façon active aux débats, recherches et réflexions concernant les phénomènes liés aux addictions ».

Pour réaliser ce second but, le Pélican s'engage au sein des associations suivantes :

- La Fédération Addiction
- La Mission Locale Jeunes du bassin chambérien
- L'ARSAVI, association de réinsertion sociale et d'aide aux victimes
- Le Grillon, association d'insertion par le logement
- Le Granier, association d'aide aux détenus et leurs familles
- Education Santé Savoie (IREPS)

Le Pélican s'engage au sein de groupes thématiques, comme le Groupe Action Prison (GAP) ou la Maison des Usagers du Centre Hospitalier de la Savoie.

Le Pélican organise des colloques régionaux comme :

- « Le cannabis dans tous ses états » (Novembre 2007)
- « En ligne ! Les cyberaddictions » (juin 2009)
- « Jeux de hasard, jeux d'argent » (Mai 2010)
- « Addictions et conduites à risque » (Octobre 2011)
- « Le temps des addictions » (octobre 2012)
- « Familles et addictions » (Juin 2015)

2. LA VIE ASSOCIATIVE (Extraits du livret de présentation du Pélican)

L'histoire du Pélican

« C'est en 1980 que des bénévoles savoyards, confrontés à des usages de drogues dans leur entourage privé ou professionnel, décident la création d'une association dont l'objet principal est « d'aider toute personne concernée directement ou indirectement par le phénomène drogue. »

Progressivement, avec l'appui des pouvoirs publics, le Pélican développe ses réponses dans le champ de l'accueil, de l'accompagnement et de la réduction des risques, en veillant à une approche globale des questions de dépendance.

Pour le Pélican, le distinguo entre drogues licites et illicites est contre-productif car il banalise l'usage des substances réglementées et dramatise celui des substances interdites. C'est dire notre plein accord devant la mise en place d'une politique publique visant l'ensemble des addictions et l'ouverture de notre activité à toute personne présentant une addiction avec ou sans substance.

La prévention est affirmée comme une valeur forte de l'association parce qu'elle est un investissement pour demain et concerne la société dans son ensemble.

Les familles ne sont pas oubliées. Les réponses de proximité non plus, en développant des services au plus près des besoins des populations.

Le Pélican inscrit son action dans une histoire locale. Il l'inscrit aussi dans les dynamiques régionales et nationales, comme membre de l'Association Nationale des Intervenants en Toxicomanie (ANIT) puis de la Fédération Addiction.

Nos valeurs associatives

- Une démarche humaniste, c'est-à-dire une démarche raisonnée, loin des croyances, des peurs et des idéologies.
- Une démarche qui promeut un savoir vivre et un vivre ensemble.
- Une démarche citoyenne, basée sur le respect de l'autre, la laïcité, l'absence de jugement, la citoyenneté avec ses droits et ses devoirs.
- Une culture du dialogue qui promeut la primauté du débat, de la confrontation des idées et des opinions, de la réflexion, de l'écoute de l'autre avec respect, de la pédagogie sociale.

Comment mieux accompagner, éduquer, soigner, prévenir ?

Comment mieux répondre ensemble, professionnels, citoyens ?

C'est toute l'histoire qu'il nous reste à construire, à vivre ensemble. »

Les fondamentaux de notre intervention en addictologie.

Le projet d'établissement fait sens pour tout un chacun au nom des valeurs et des principes éthiques en vigueur au sein de l'association LE PELICAN.

Valeurs et principes éthiques

Le Pélican partage les valeurs et les principes suivants :

- Promouvoir une éthique de l'intervention en addictologie (accessibilité aux traitements, libre choix, confidentialité, anonymat si la personne le souhaite, gratuité des soins).
- Participer à la reconnaissance des personnes présentant une conduite addictive en tant que citoyens.
- Défendre la conception selon laquelle les phénomènes d'addiction ne sauraient être isolés du contexte social.
- Favoriser la confrontation et l'échange entre les intervenants en addictologie de milieux différents (santé, justice, social), dans le respect de la confidentialité des données et du droit des usagers.
- Garantir l'application des libertés fondamentales en respectant la dignité d'autrui et la vie privée.

L'association LE PELICAN agit selon une éthique qui vise à placer l'utilisateur au centre du dispositif de soin et d'insertion, en lui permettant d'exercer ses droits tout en respectant ses devoirs.

L'accompagnement des usagers vise l'accès au droit commun, pour chacun, dès que possible.

Pour cela, il revient à l'établissement d'aménager des passerelles adaptées aux besoins de chacun. Dans cette démarche, ce ne sont pas les manques et les difficultés de l'utilisateur qui sont mis en avant mais ses compétences, ses capacités, ses potentialités. Ses ressources vont guider l'intervenant dans la mise en place du projet construit avec l'utilisateur et de sa réalisation.

Cette dynamique partagée tout au long du parcours de soin et d'insertion est basée sur l'altérité, c'est-à-dire le respect de l'autre.

Une dynamique de projet et d'adaptation à un environnement en évolution

Depuis la transformation en 2009 de son établissement en Centre de Soins, d'Accompagnement et de Prévention en Addictologie (CSAPA), l'association Le Pélican a souhaité :

- **Adapter l'offre de soins** afin d'améliorer le service rendu aux usagers et permettre une meilleure adéquation entre les moyens du secteur médico-social en charge de l'addictologie, les besoins de la population et les réponses apportées par l'hôpital et la médecine de ville.
- **Développer cette offre de soins dans le cadre d'un partenariat**, ceci, afin de mettre en place des antennes d'addictologie pour couvrir le territoire d'intervention au plus près des bassins de vie et des populations.

En tant qu'établissement médico-social Le Pélican articule son action autour de trois axes :

- **La proximité**, afin de proposer une réponse au plus près des publics en difficulté, là où ils se trouvent. Pour cela, le Pélican a développé son activité à partir de deux territoires : le Pélican Chambéry avec des antennes à Aix-les-Bains, Saint-Genix sur Guiers et Belley, le Pélican Tarentaise avec des antennes à Moûtiers, Bourg Saint-Maurice et dans les stations de sport d'hiver.
- **La pluridisciplinarité**. Le centre de soins est doté d'une équipe pluridisciplinaire recouvrant les métiers des champs médico-psycho-social et proposant des réponses dans l'ensemble du champ de l'addictologie.
- **L'accompagnement dans la durée**. Il s'agit d'inscrire l'accompagnement de l'utilisateur et de son entourage dans un espace de temps suffisamment long pour que le travail thérapeutique et social nécessaire puisse être mené à bien. Pour autant la réponse apportée doit aussi s'appréhender dans un temps déterminé venant définir un parcours de soins construit avec le patient et dont l'accompagnement au Pélican ne doit être qu'une étape.

La coopération avec les hôpitaux et la médecine de ville, vise à inscrire le parcours des usagers dans une dynamique de soins, dont Le Pélican est l'un des acteurs.

Le projet et ses composantes

Le projet s'inscrit et est organisé selon les préconisations définies par la circulaire : DGS/MC2/2008/79 du 28 février 2008.

Le public

Le centre s'adresse aux personnes en difficulté avec leur consommation de substances psycho actives et aux personnes souffrant d'addiction sans produit. Le centre propose des consultations destinées aux familles, proches, conjoints, parents,...

Un contexte en évolution

Le passage des drogues aux addictions traduit la volonté des services de l'Etat de développer une approche de l'ensemble des addictions, avec ou sans substance.

Cette approche globale reprend les convictions du Pélican qui considère depuis longtemps que « le clivage entre drogues licites et illicites est inapproprié » dans une société devenue elle-même addictogène.

La reconnaissance des droits des usagers et leur participation active dans le parcours de soin, s'inscrivent dans le cadre de la loi Kouchner de 2002 relative aux droits des malades et des usagers, qui énonce leurs droits au sein des établissements sociaux et médico-sociaux :

Dossier patient,
Charte des droits et libertés,
Règlement intérieur,
Conseil de la vie sociale, questionnaires,
...

Les missions

L'établissement remplit les quatre missions : accueil, information, évaluation médicale psychologique et sociale, orientation.

Une activité de réduction des risques au sein de l'établissement existe, en partenariat avec la Boutique du Pélican (CAARUD).

Les actions de prévention constituent historiquement un des axes d'intervention de l'association et font donc, d'ores et déjà, partie des missions du centre de soins. Un lien étroit existe entre ces actions de prévention et les consultations jeunes consommateurs.

L'accompagnement des usagers

L'accompagnement est à la fois médical psychologique, social et éducatif ; il s'appuie sur les ressources des personnes, considérant que l'utilisateur est au cœur du dispositif. Il comprend le diagnostic, les prestations de soins médicaux et psychologiques, l'accompagnement social visant à conforter l'accès aux droits sociaux et l'aide à l'insertion et à la réinsertion.

Les appartements thérapeutiques et relais

Le CSAPA accueille au sein de quatre appartements thérapeutiques, des personnes seules ou en couple avec ou sans enfants, engagées dans une démarche de soins et d'autonomie sociale.

L'évaluation

L'établissement remplit ses obligations en termes d'évaluation. Une démarche d'évaluation interne a été réalisée sur trois années : 2011/2012/2013, à partir d'un référentiel élaboré par la Fédération Addiction. Un protocole propre à la mise en place de cette démarche pour tous les établissements gérés par l'association a fait l'objet d'une réflexion associant les personnels. Le protocole d'évaluation a évalué les grands domaines préconisés par l'ANESM sur la base d'un domaine par an :

Les droits des usagers,
La gouvernance,
Le projet d'établissement.

Dans un second temps, Le Pélican procédera à la démarche d'évaluation externe de ses deux établissements.

La veille et l'alerte sanitaire

Le CSAPA et le CAARUD portés par Le Pélican sont reconnus comme instruments de veille par l'autorité sanitaire de la Savoie.

Les missions obligatoires et facultatives

Les missions obligatoires au regard de la circulaire (DGS/ MC2/ 2008/79) du 28 février 2008 sont :

- L'accueil.
- L'information.
- L'évaluation médicale, psychologique et sociale.
- L'orientation.
- Une prise en charge, dont nous préférons dire qu'elle prend la forme d'un accompagnement des personnes, sous couvert de la libre adhésion ou sous main de justice.
Selon le projet de soin élaboré avec l'utilisateur, cet accompagnement est basé sur des interventions médicales, psychologiques ou sociales, éducatives.
- La réduction des risques et des dommages.

Les autres missions sont :

- Un accompagnement en appartements thérapeutiques, à Chambéry.
- Des consultations spécifiquement dédiées aux jeunes consommateurs et à leurs familles ou leur entourage. Ces consultations ont lieu soit dans les locaux du Pélican soit sur site (Consultations de proximité).
- Un accompagnement construit en partenariat et s'adressant aux femmes enceintes et aux parents présentant une conduite addictive. Cet accompagnement est aussi réalisé avec les jeunes enfants.
- Des interventions en direction des publics, saisonniers et touristes, présentant des conduites à risque, dans les stations du tourisme.
- Des interventions en direction des personnes détenues.
- L'organisation sur le site de Chambéry d'un dépistage du VIH et des hépatites et d'une vaccination. La participation au dépistage organisé à Saint-Jean de Maurienne, à partir du Centre Hospitalier.
- Des activités de prévention.
- Des activités de formation, de documentation et de recherche.

LE PROJET THERAPEUTIQUE

Le projet thérapeutique s'applique à tous les sites d'intervention du Pélican, quelque soient les modalités spécifiques d'accompagnement.

Les axes forts du projet thérapeutique :

- L'ensemble des conduites addictives,
- Une réponse individualisée donnée à chacun, dans le cadre d'un accompagnement pluridisciplinaire, prenant en compte les dimensions médicales, psychologiques et sociales,
- Un continuum d'interventions allant de la prévention au soin, à l'accompagnement et la réduction des risques et des dommages,
- Une attention particulière aux publics les plus vulnérables,
- La mise en place de réponses de proximité, au plus près des besoins des personnes.

Le projet thérapeutique repose sur les notions de soin (« soigner ») et d'accompagnement (« prendre soin »), deux piliers fondateurs de notre projet thérapeutique.

Considérant que l'addiction n'est pas qu'une maladie, le projet thérapeutique propose une démarche globale et partenariale dans les champs du soin, de l'insertion et de la prévention selon les stades différenciés d'usages à risque, consommations abusives et conduites de dépendance.

Le projet thérapeutique est construit autour des principes suivants:

- Un accompagnement respectueux de la personne.
- une confidentialité des informations, reposant sur les principes du secret professionnel, et de l'anonymat quand il est demandé par la personne.
- Une collecte des informations concernant l'utilisateur organisée au sein d'un dossier patient protégé et qui lui est accessible, sur demande écrite.
- Un accès à l'information de l'utilisateur concernant ses droits fondamentaux, les protections et les voies de recours qui sont mises à sa disposition pour le cas où il en aurait le besoin.

L'équipe du Pélican s'engage à ne pas faire à la place mais avec l'utilisateur, celui-ci étant acteur à part entière de son projet de soin. A cet effet, il lui est proposé de contractualiser son accompagnement avec le Pélican, par la mise en place du Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP). L'utilisateur est invité à participer à l'évaluation de son parcours de soin.

Le Pélican inscrit son action en ambulatoire dans le champ du médico-social et propose aux patients un parcours de soin spécifique s'inscrivant dans une démarche collective aux côtés de la médecine de ville et de l'hôpital. Des conventions de partenariat et de mise à disposition sont passées avec les différents centres hospitaliers. De même et pour faciliter l'insertion des personnes les plus vulnérables, le Pélican a passé convention avec un ensemble d'organismes à caractère social.

Le CSAPA promeut la notion d'accompagnement en lieu et place de la notion de prise en charge, plaçant l'utilisateur au cœur du dispositif.

Accompagner :

- C'est aborder avec l'utilisateur le parcours de soin, se situant à ses côtés avec sollicitude et considérant qu'il a des ressources et des compétences – comme la capacité à réaliser son projet avec l'aide des professionnels...
- C'est prendre en compte les composantes physiques, psychologiques, morales, de sa personne.
- C'est prendre en compte son environnement familial et social.
- C'est accepter les rechutes comme autant d'étapes dans le parcours de soin.
- C'est considérer qu'il n'existe pas de recette miracle et que le temps est une composante nécessaire et structurante de l'évolution de chacun.
- C'est enfin accompagner la personne dans une démarche de réduction des risques *et des dommages*, qui puisse préserver le mieux possible son intégrité physique et psychique, en refusant que l'abstinence soit la seule réponse envisageable.

Le professionnel est ainsi dans une posture constante de dialogue, de proposition, de confrontation, avec l'utilisateur.

La prévention des addictions et des conduites à risque est une composante indispensable du projet :

- elle s'attache aux publics adolescents et articule son action avec les interventions précoces auprès des jeunes consommateurs,
- elle porte une attention particulière aux publics en situation de vulnérabilité, comme les personnes incarcérées, dans la précarité, les saisonniers, les femmes enceintes consommatrices de substances psychoactives...,
- Elle développe des projets de prévention en population générale, auprès des familles et des professionnels.

Ses buts sont :

- D'améliorer le bien-être individuel et collectif,
- De prévenir les conduites addictives,
- D'amener à une démarche de soins les plus fragiles et les plus vulnérables,

En synergie avec l'activité de soins du CSAPA et en partenariat avec les différents services sociaux et de santé.

Les territoires d'intervention : des réponses de proximité

Le Pélican a son siège à Chambéry, ville centre du département de la Savoie, à proximité de la gare ferroviaire et de la gare routière, offrant une facilité d'accès aux publics.

Prenant en compte la diversité des territoires à couvrir et l'éloignement géographique, Le Pélican a organisé son activité en deux territoires.

Le Pélican Chambéry réalise son activité à partir du siège de l'association et des établissements à Chambéry. Des permanences ont lieu à la Maison des Adolescents, dans les antennes d'Aix-les-Bains, de Saint-Genix sur Guiers et de Belley, dans l'Ain. Le Pélican est CSAPA référent pour la Maison d'Arrêt de Chambéry. Des programmes de prévention sont réalisés sur l'ensemble de la Savoie et les départements frontaliers, comme l'Ain (Territoire de Belley), la Haute-Savoie (Rumilly),...

Le Pélican Tarentaise développe son activité à partir de locaux permanents à Albertville, avec des antennes à Moûtiers, Bourg Saint-Maurice, des permanences dans les stations du tourisme, des interventions au centre de détention d'Aiton ainsi que la couverture des actions de réduction des risques sur l'ensemble de la Tarentaise et la Maurienne.

Chacun de ces territoires est placé sous la responsabilité d'un attaché de direction. Des échanges réguliers entre les professionnels favorisent une culture commune et la mise en place de protocoles identiques pour l'ensemble de l'activité du Pélican et ce quels que soient les sites.

LE PARCOURS DE SOINS ET LES PARTENAIRES

L'accompagnement des personnes au sein de notre établissement médicosocial repose sur trois principes :

- Une approche pluridisciplinaire, considérant qu'on ne saurait résumer l'addiction à une maladie,
- Des réponses de proximité, par le biais d'antennes au plus près des besoins des populations,
- Un accompagnement dans la durée, si nécessaire, adapté aux besoins de chaque usager et permettant de consolider la démarche de soins entreprise.

Un quatrième principe guide notre action :

- un partenariat effectif avec les acteurs de santé et sociaux, permettant de faciliter le parcours de soins. Ce parcours de soins permet aux personnes accueillies, selon les problématiques rencontrées, de bénéficier de soins hospitaliers (Par exemple, pour un sevrage, des soins somatiques ou psychiatriques,...), d'un suivi médical en ambulatoire (Par exemple, pour une thérapie de substitution,...), ou dans le domaine de l'insertion (Par exemple, pour l'accès au logement, l'ouverture de droits sociaux, les formations, l'emploi,...).

Il est d'autre part fréquent que des usagers soient amenés à faire des « *aller et retour* » entre les dispositifs, en fonction de leur évolution.

Ces constats nous amènent à renforcer la fonction pôle ressource du Pélican, en promouvant des partenariats :

- avec les médecins généralistes (Développement de l'accompagnement infirmier au cabinet médical, soutien aux médecins généralistes,...),
- avec les pharmacies d'officine (Accompagnement infirmier en pharmacie, participation au Programme d'Echange de Seringues,...),
- avec les centres hospitaliers. Des conventions de coopération et de mise à disposition sont signées avec le Centre Hospitalier Spécialisé de la Savoie, les Centres Hospitaliers de Chambéry, d'Albertville-Moùtiers, de Bourg Saint-Maurice, de Saint-Jean de Maurienne. Ces conventions favorisent l'articulation entre la ville et l'hôpital, pour les thérapies de substitution (Programme méthadone), les soins infectieux (Prévention et dépistage, traitement,...), le traitement des comorbidités psychiatriques, les sevrages hospitaliers, le suivi médical carcéral,....,
- avec les services sociaux du Département, les Missions Locales Jeunes, l'association le Grillon (Agence immobilière à vocation sociale),...
- avec les services judiciaires : Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, Maison de la Justice et du Droit, association de contrôle judiciaire,....
-

Complémentaire aux différentes conventions passées, le lien entre les professionnels est rendu possible par des groupes de travail, des formations, des études de situation, qui permettent de développer des savoir-faire communs et des interventions complémentaires.

Promouvoir un accueil et un accompagnement individualisé.

1. L'ACCUEIL ET L'EVALUATION

Un accueil téléphonique et physique est en place :

- Sur le site de Chambéry, cet accueil dessert aussi les permanences d'Aix, de Saint-Genix sur Guiers et de Belley.
- sur le site d'Albertville, cet accueil dessert aussi les permanences de Moûtiers, Bourg Saint-Maurice et des stations du tourisme de Tarentaise.

Cet accueil est en place tous les jours ouvrables et à certaines heures sur les antennes ; il est suppléé par un répondeur téléphonique le week-end.

Les accueillants (agents d'accueil et professionnels de permanence) ont pour mission :

- d'accueillir toute personne se présentant au centre ou le contactant (patient ou entourage),
- de développer une écoute téléphonique.

La règle de la confidentialité est garantie à chacun, les formalités étant simplifiées au maximum.

Le dispositif mis en place vise à ce que :

- L'information nécessaire soit transmise au patient ou à l'entourage, nous sollicitant,
- Si besoin, une proposition d'accueil à l'interne ou une réorientation vers le dispositif de prise en charge le plus adapté (Autre CSAPA, médecine de ville, hôpital) soit effectuée.

L'agent d'accueil bénéficie du soutien du responsable de territoire et de l'équipe de professionnels dans le cadre d'une permanence organisée.

A partir de cet accueil individualisé, une proposition d'entretien est effectuée si nécessaire.

Un ou plusieurs entretiens d'évaluation sont proposés avec des professionnels du Pélican :

- Une présentation à l'usager de la structure, l'information sur les droits et devoirs, la remise du règlement intérieur et du livret d'accueil, la création d'un dossier patient. Le Pélican a fait le choix d'un dossier individualisé et informatisé construit sur la base du logiciel Progdiss.
- Une évaluation conjointe de la problématique amenant le patient à consulter. Celle-ci se déroule autour des thèmes liés à l'addiction, la santé, la vie sociale. Il est aussi fait lors de cette évaluation l'inventaire des ressources et potentialités, individuelles, familiales et sociales qui peuvent favoriser l'atteinte des objectifs définis en commun.

Ces éléments sont consignés dans le dossier patient sous Progdiss.

Si l'évaluation conclut à un accompagnement en interne, il est alors proposé la mise en place d'un Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) comprenant les modalités du parcours de soin et les différentes prestations dont le patient pourrait avoir besoin.

Ce projet est consigné dans le dossier patient, il est soumis à la réflexion de l'équipe pluri disciplinaire par le référent qui affine cette proposition afin de passer au stade de la mise en place de l'accompagnement (prise de rendez-vous avec les praticiens en interne ou en externe.).

Si l'évaluation conclut à une orientation externe, un accompagnement vers cet organisme peut être proposé.

Modalités

Chaque semaine les rendez- vous sont programmés afin de mener les entretiens.

Lors de la réunion hebdomadaire, animée par le responsable de territoire, les grands axes du parcours sont traités en équipe et les décisions sont actées par le responsable de territoire (Garant institutionnel auprès de l'équipe et des usagers), ce qui constitue le projet du patient, incluant les objectifs et les modalités de l'accompagnement.

Ces axes sont proposés au patient et une fois son accord obtenu, sont consignés sous Progdis par le référent.

Le dossier patient est informatisé, il est constitué des données enregistrées sur les logiciels Progdis et Mediwin pour le médical. Les patients ont accès aux données après en avoir fait demande écrite au directeur. Lors de la même réunion et tout au long de l'accompagnement, le référent peut bénéficier du concours de l'équipe pour amender et améliorer la réponse donnée au patient. Le référent (Le plus souvent éducateur, infirmier) fil rouge du parcours de soin a pour mission de coordonner l'action de tous les intervenants lors du parcours interne et de faire le lien avec le patient et les partenaires extérieurs lors de la fin d'accompagnement en interne. Il est l'interlocuteur privilégié auprès de la personne suivie. Il est responsable de la complétude du dossier patient et de son élaboration sous Progdis. Il travaille en lien étroit avec le responsable de territoire, garant du Projet d'Accompagnement Personnalisé et de sa bonne exécution. Le responsable de territoire, comme garant des situations et des parcours de soins, auprès de l'équipe et des usagers, est amené à mettre en place des bilans et à signer les contrats de soin avec les patients au titre de la direction du Pélican. Il effectue les bilans en lien avec l'équipe et le patient et ceci autant que de besoin.

Trois situations particulières sont prises en compte :

- les personnes sous main de justice (Obligations de soin et alternatives aux poursuites),
- les familles et l'entourage,
- les jeunes consommateurs.

Pour les personnes sous main de justice

Des protocoles ont été élaborés avec le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP), l'association ARSAVI et la Maison du Droit et de la Justice. Ils définissent les modalités de coopération entre le CSAPA et les organismes.

Préconisations

Sauf demande expresse de la personne, les personnels de la santé et de la justice ne communiquent pas les informations confidentielles et n'organisent pas de réunions de synthèse concernant les probationnaires, en leur présence ou non.

La personne transmet toute attestation et information qu'elle souhaite aux services de la justice.

Première situation : les obligations de soin.

Les personnes accueillies au Pélican le sont sous couvert de la libre adhésion ou d'une orientation dans le cadre d'une mesure de justice.

Dans le cadre d'une obligation de soin et lors du premier entretien, le professionnel du Pélican explique à la personne le type d'accompagnement proposé puis réalise un premier bilan de la situation. A Chambéry, un travail commun entre le SPIP et le Pélican a vu naître un protocole d'accompagnement guidant nos pratiques.

Lors des entretiens, sont abordés les points suivants :

- Le cadre judiciaire, la durée de la contrainte,....
- Le positionnement de l'utilisateur à l'égard de la mesure imposée, sa perception,...
- Les conduites addictives, en lien avec la santé, la vie sociale, la réglementation,....

Après la phase d'évaluation, il est proposé à la personne la mise en place d'un Projet d'Accompagnement Personnalisé.

A l'issue de chaque rendez-vous, une attestation est délivrée à la personne.

Deuxième situation. L'alternative aux poursuites.

Deux protocoles ont été mis en place avec la Maison de la Justice et du Droit pour le territoire juridictionnel de Chambéry et l'ARSAVI pour le territoire juridictionnel d'Albertville.

Sur une période de six mois, une évaluation pluridisciplinaire est réalisée avec le concours des différents professionnels du Pélican : éducateur, médecin, psychologue,... Au terme de la période, un bilan est effectué avec la personne et une attestation lui est remise, précisant les différents rendez-vous honorés.

Pour les familles et l'entourage

Sur les sites d'Albertville et de Chambéry, des consultations familiales sont proposées à l'entourage des personnes présentant une problématique addictive. Les demandes émanent de l'utilisateur, du conjoint, des parents et d'autres proches (Fratrie, amis, enfants,...).

Les familles peuvent être reçues avec ou sans l'utilisateur. Il peut s'agir de consultations ponctuelles à visée informative, d'entretiens sur plusieurs séances pour explorer la dynamique familiale et proposer des pistes de travail ou d'une thérapie qui engage dans le temps. Les stratégies d'intervention sont diverses et évolutives car elles s'adaptent aux besoins et aux demandes des familles.

Accompagner les familles, l'entourage, c'est aussi prendre en compte leurs souffrances, leur permettre de rompre avec une certaine forme d'isolement, les aider à appréhender les situations en les guidant dans leur quête de changement.

Plusieurs collègues sont formés aux thérapies familiales systémiques.

Pour les jeunes consommateurs

Les personnes âgées de moins de 22 ans (y compris les mineurs) sont orientées par l'agent d'accueil vers le professionnel en charge des consultations Jeunes Consommateurs. Dans la mesure du possible le rendez-vous est pris dans un délai rapproché sur l'un des quatre sites.

Les familles peuvent être associées à ces consultations, selon les protocoles en vigueur.

Les consultations Jeunes Consommateurs relèvent à la fois du soin et de la prévention.

2. L'ACCOMPAGNEMENT

La complexité de la demande, sociale, médicale et psychologique des usagers relevant d'une conduite addictive, ne peut se traiter que dans la pluridisciplinarité. Cela nécessite pour l'équipe d'avoir comme cadre de lecture une vision *globale* des addictions et de savoir hiérarchiser ses priorités.

- LES OBJECTIFS DE LA PRISE EN CHARGE MEDICALE

- Poser un diagnostic addictologique
- Recherche des comorbidités et réduction des dommages
- Traitement des états de manques
- Les sevrages :
 - Ambulatoires
 - Résidentiels : CHG/ CHS
 - Orientation SSR (Soins de santé et de réadaptation), autres,....
- La substitution pour les usagers d'opiacés

Par la méthadone

- ✓ Méthadone pour les patients à problématique complexe médico-psycho-sociale, avec délivrance au CSAPA de Chambéry, surveillance clinique quasi-quotidienne et biologique par dosages urinaires répétés des toxiques utilisés. Et ce dans le cadre d'un contrat écrit signé par les différentes parties.
- ✓ Un protocole différent est en place à Albertville. Il repose sur une primo-prescription à partir du service, un accompagnement infirmier et un partenariat avec les pharmacies d'officine. Si le lieu de prise de la méthadone en période d'initialisation et les modalités sont différentes, les objectifs sont les mêmes.

Il existe aussi la possibilité de proposer une primo-prescription en hôpital à Chambéry et à Albertville. Deux intervenants travaillent avec nos équipes, l'assistante sociale du Centre Hospitalier de Chambéry et l'infirmière du Centre Hospitalier d'Albertville. Cette pratique est encadrée par une convention signée avec les deux hôpitaux en question.

Par la buprénorphine

- ✓ soit en relais et soutien de confrères de ville qui le demandent, soit en primo-prescription pour les patients dont l'insertion sociale reste correcte, et qui nécessitent un suivi pluridisciplinaire en particulier psychologique sur le CSAPA.

L'équipe médicale du Pélican participe aux protocoles concernant la prescription de Baclofène, pour les patients alcoolo-dépendants.

Dès 2016, des traitements de substitution nicotinique (TSN) seront proposés aux patients du CSAPA, sur les sites de Chambéry et d'Albertville.

- La consultation pour les jeunes consommateurs

Elle est réservée aux patients de moins de 22 ans, présentant des problématiques addictives souvent en lien avec le cannabis, l'alcool ou les écrans/ jeux, dans une véritable perspective de prévention et d'intervention précoce.

Les modalités générales

Elles sont adaptées en fonction des trois éléments fondamentaux de la dépendance et partagées en équipe pluridisciplinaire :

- évaluation de la personnalité du patient, en concertation avec le psychologue,
- évaluation de son environnement social, familial, professionnel, en concertation avec les travailleurs sociaux,
- évaluation de la dépendance aux différents produits utilisés, en concertation avec les infirmières.

L'ensemble de l'activité médicale du Pélican est coordonnée par un médecin référent.

L'activité médicale nécessite l'intervention de plusieurs médecins addictologues dont un médecin généraliste, deux praticiens hospitaliers, un somaticien et un psychiatre.

Cette équipe de médecins est accompagnée dans son champ de compétences par une équipe d'infirmiers.

Le service de Chambéry réalise depuis plusieurs années des dépistages anonymes et gratuits pour les personnes qui le demandent : recherche VIH, VHB VHC, CHLAMYDIA, syphilis, en lien avec le laboratoire du Centre Hospitalier de Chambéry (Convention avec l'Espace de Santé Publique).

- L'ACCOMPAGNEMENT INFIRMIER

- Accueil et premiers entretiens individuels ou en binôme avec un travailleur social (Evaluation socio-sanitaire.).
- Gestion de la période d'initialisation, en lien avec les médecins, et suivi du protocole de traitement des médicaments de substitution aux opiacés.
- A Chambéry, suivi quotidien des personnes dans le programme méthadone en partenariat avec le Centre Hospitalier, travail médico-social étroit avec l'éducateur référent du Pélican,
- réalisation d'électrocardiogrammes pour les patients fortement dosés en méthadone ou en cas d'interaction médicamenteuse.
- A Albertville, coopération avec les pharmacies d'officine pour le suivi des patients sous méthadone.
- Partenariat de proximité avec les médecins généralistes, les pharmaciens d'officine, les hôpitaux, les services de la protection maternelle et infantile,....
- Organisation des sevrages et des hospitalisations, en lien avec la médecine de ville et les hôpitaux (Assistante sociale hospitalière, équipe de liaison et de soin en addictologie,...).
- Education à la santé : hygiène de vie, diététique, sommeil, soins dentaires, vaccinations, contraception, problèmes sexuels, réduction des risques et des dommages.
- Dépistage anonyme et gratuit des infections sexuellement transmissibles (IST) + vaccinations au centre de soins à Chambéry/ Participation au dépistage mis en place au Centre Hospitalier de Saint-Jean de Maurienne/ A Albertville, information sur les lieux de dépistage.
- Interventions préventives en milieu scolaire, en stations du tourisme, en Tarentaise.
- A Chambéry, séances hebdomadaires de yoga s'adressant à toute personne engagée dans une démarche de soin.

- L'ACCOMPAGNEMENT PSYCHOLOGIQUE

Les psychologues proposent des entretiens clinique, individuel de couple et familial. Selon la situation, un membre de l'équipe pluridisciplinaire peut y être associé.

Ces entretiens ont pour objectif :

- De mettre au travail la problématique addictive en proposant différentes modalités d'accompagnement, dans un cadre de soutien ou de psychothérapie en fonction de la demande du patient, du couple ou de la famille,
- D'évaluer le fonctionnement psychique du patient afin d'apporter un éclairage complémentaire lors de réunions cliniques,
- De détecter d'éventuelles comorbidités psychiatriques.

Les psychologues proposent des groupes thérapeutiques qu'ils peuvent animer avec un membre de l'équipe du CSAPA ou un partenaire extérieur.

Ils participent à l'approche et l'accompagnement pluridisciplinaire et apportent un appui technique et théorique au sein du centre de soins.

Modalités

Au sein de l'équipe pluridisciplinaire, des missions spécifiques sont dévolues à chaque psychologue, afin de valoriser l'efficience et l'efficacité des accompagnements. Elles revêtent plusieurs formes:

- Participation avec les médecins à la mise en place et au suivi des protocoles de substitution méthadone et des protocoles de sevrage.
- Accompagnement des jeunes consommateurs et de leurs familles.
- Accompagnement des personnes accueillies en appartement thérapeutique,
- Accompagnement des personnes sous main de justice.
- Intervention en soutien des intervenants sur la réduction des risques
- Accueil des familles et de l'entourage dans le cadre de consultations familiales.
- Accompagnement de patients et/ou de leur entourage sous la forme de groupes thérapeutiques.

- L'ACCOMPAGNEMENT SOCIO-EDUCATIF

L'accompagnement socio-éducatif se définit d'abord comme une posture : c'est être à côté de la personne dans son trajet de vie et avancer avec elle vers des objectifs communs, et ce dans un respect et une écoute mutuels. Selon les difficultés rencontrées par l'utilisateur, le travailleur social va lui proposer un étayage, favorisant l'émergence de ses capacités.

L'équipe éducative et sociale du Pélican, comprend des éducateurs spécialisés, une assistante de service social ainsi qu'une chargée d'insertion par l'économique.

Dans ce cadre, ces professionnels sont chargés:

- D'accueillir les personnes en première intention. Il s'agit d'apporter un regard spécifique, différent et complémentaire de celui porté par les acteurs des champs sanitaire. Ainsi le travailleur social est souvent amené à investir le rôle de référent et coordonner le parcours d'insertion et de soins, sous couvert de l'ensemble de l'équipe et en fonction du Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP).

- De proposer un accompagnement pluridisciplinaire en lien étroit avec les autres intervenants tout au long du parcours de soins. Les travailleurs sociaux proposent un étayage aux usagers visant à conforter la démarche de soin lors des moments critiques de l'accompagnement. Ils participent pleinement aux missions d'information, d'évaluation et d'orientation.
- De participer à une dynamique de réseau, visant à fluidifier le parcours de soins et d'insertion et ainsi de favoriser une meilleure inscription des personnes dans la cité. L'équipe éducative et sociale constitue le maillon d'une collaboration interinstitutionnelle au service de l'utilisateur. L'équipe travaille en lien avec les services de la précarité, les Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale et autres institutions intervenant sur le champ de l'insertion sociale et professionnelle et la réinsertion, les Centres Thérapeutiques Résidentiels, le secteur psychiatrique, les Centres Communaux d'Action Sociale, les services du Conseil Départemental, de l'Education Nationale, ...
- d'accompagner les usagers en vue de favoriser l'accès à un équilibre social et budgétaire. Dans ce cadre, les intervenants priorisent toujours l'accès aux services de droit commun (travail, budget, logement) dès que l'accompagnement de l'assistante sociale ou de chargée d'insertion professionnelle a permis de débloquer des situations parfois très lourdes.

Modalités

Un ou plusieurs intervenants sont présents sur les sites quotidiennement. Ils agissent en proposant des entretiens sur site ou en externe. Leur mission consiste à un accompagnement physique auprès de tous les organismes, à la demande de l'utilisateur et si le projet et le parcours de soin le nécessite.

Quand ils sont référents de l'utilisateur, les travailleurs sociaux pilotent le parcours en lien avec celui-ci et notamment par le biais du Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP.). Il leur revient de gérer le dossier informatisé régulièrement et de façon exhaustive. En fin de parcours il est aussi proposé aux personnes de remplir un bilan de fin d'accompagnement *et* un questionnaire de satisfaction.

- LA PREVENTION

La prévention des conduites à risque et des conduites addictives représente une priorité d'intervention du Pélican depuis sa création. Le Pélican gère un dispositif à vocation départementale et régionale en coopération avec de nombreux partenaires. Les actions développées s'inscrivent dans la continuité « prévention collective- prévention individuelle-réduction des risques-accès aux soins ».

Ces actions se déclinent à partir de deux territoires : Chambéry et Albertville.

- Objectifs stratégiques de la prévention

Développer l'activité sur l'ensemble des territoires d'intervention :

- Territoires prioritaires en Savoie : agglomération chambérienne, vallée de la Tarentaise,
- Autres territoires en Savoie: Combe de Savoie, canton d'Aix les Bains, Maurienne et Avant Pays.
- Territoires prioritaires hors de la Savoie : Belley et Hauteville dans l'Ain, Rumilly en Haute-Savoie, ...
- Autres territoires en région: à partir de nos domaines de compétences (santé des saisonniers, prévention des conduites à risques et de l'ensemble des addictions avec ou sans produits) et des sollicitations de nos partenaires.

Mener des actions en priorité auprès des personnes en situation de vulnérabilité, des adolescents et des jeunes adultes, des parents et des familles.

Au travers de notre activité de prévention, contribuer au développement des activités de l'association.

- Contenu des actions de prévention

LE PELICAN propose trois niveaux d'interventions :

- Interventions auprès des publics (parents, habitants, jeunes, personnes en situation de vulnérabilité tels que les saisonniers, dans les quartiers de la politique de la ville, groupes divers...),
- Sensibilisation/formation des acteurs locaux afin de préparer, développer des actions (Pôle ressource),
- Formations de base et formation en continue à destination des professionnels éducatifs et sociaux, d'étudiants....

La continuité « prévention collective- prévention individuelle-réduction des risques-accès aux soins » signifie :

- Une articulation avec les activités de la Boutique (CAARUD)
- Des entretiens (par les intervenants en prévention) auprès des personnes rencontrées lors des actions collectives (professionnels ou personnes directement concernées), pour délivrer des compléments d'information ou proposer une orientation vers le CSAPA du Pélican, les consultations jeunes consommateurs ou un organisme externe....

L'ensemble des actions privilégie l'utilisation et la valorisation des outils créés par Le Pélican *ou en collaboration avec ses partenaires*. Cela s'applique tout autant pour les actions de terrain que pour les formations.

La programmation, le suivi, la réalisation et l'évaluation des actions de prévention sont mises en œuvre par les intervenants du Pélican dont c'est la mission, sous la responsabilité du responsable de territoire. Cette programmation fait l'objet d'une communication mensuelle interne.

Ces actions se réalisent dans le cadre des relations contractuelles établies avec nos partenaires (collectivités territoriales, établissements scolaires, en particulier) et tiennent compte des demandes issues du terrain (professionnels, associations...)

Le Pélican participe et anime des formations dans le cadre des peines de stage pour usages de stupéfiants à Chambéry et Albertville, et ce dans le respect des protocoles définis avec les organisateurs et les autorités compétentes.

Modalités

Rencontre avec les interlocuteurs locaux afin d'établir un schéma commun d'interventions comprenant l'état des lieux en terme de besoins et nos perspectives d'actions.

Participation aux instances d'observation et de réflexion mise en place par nos partenaires : Comités d'Education à la Santé et à la Citoyenneté, commissions municipales ...

Elaboration et réalisation de projets de prévention sous différentes formes y compris avec le support des expositions.

Animation des jeudis de la prévention, du comité de pilotage des expositions Dédale de Vie.

Participation à des manifestations ponctuelles permettant de faire connaître et de valoriser l'activité du PELICAN, tant auprès du grand public que de nos partenaires.

Actions de formation.

Evaluation des actions.

- LES CONSULTATIONS JEUNES CONSOMMATEURS

Le Pélican a toujours été confronté aux nombreuses demandes des adolescents et des jeunes adultes concernés par les conduites addictives, ainsi que de leurs familles.

Suivant les recommandations de la Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et les Conduites Addictives (MILDECA) et du Ministère de la Santé, Le Pélican a ouvert progressivement quatre consultations dédiées aux jeunes consommateurs de moins de 22 ans:

- A Chambéry, au centre de soins,
- A Chambéry, à la Maison des Adolescents,
- A Albertville, au Pélican Tarentaise,
- A Bourg Saint Maurice, à la Cité Scolaire *ou au Centre Hospitalier*.

Ces consultations sont effectuées en partenariat :

- A Bourg Saint-Maurice avec l'équipe de liaison et de soins en addictologie (ELSA) du Centre Hospitalier et la Cité Scolaire,
- A la Maison des Adolescents de Chambéry, avec l'ensemble des intervenants de la structure.

Ces consultations s'articulent avec les actions de prévention collective menées par le Pélican dans les établissements scolaires, les missions locales jeunes, les centres de formation,...

Ces consultations de proximité ont pour objectif:

- D'évaluer avec la personne ses consommations de produits et/ou ses comportements problématiques (Jeux vidéo, écrans,...),
- De délivrer des informations sur les risques liés aux produits consommés,
- D'associer les familles et/ou l'entourage afin d'appréhender globalement les situations,
- D'accompagner ou proposer une orientation lorsque la situation le justifie (CSAPA, réseau partenarial.).
- D'offrir un accueil et un espace d'écoute aux parents en difficulté face à la consommation de leurs enfants,
- De susciter une dynamique de changement chez le jeune consommateur.

Dans l'organisation du dispositif en addictologie, l'intervention précoce est une stratégie d'action entre la prévention et l'accès aux soins qui s'applique aux premières étapes de la consommation de produits et ceci avant qu'elle ne devienne problématique.

Ce type d'intervention fait d'ailleurs l'objet d'études et de propositions à l'échelle nationale et notamment à l'initiative de la Fédération Addiction. Ce mouvement dans lequel s'inscrit le Pélican, se présente comme une méthode qui occupera une place majeure prochainement dans le champ de la prévention, si chère à notre association. Il nous appartient d'imaginer dès à présent les modalités sous lesquelles ce types d'actions pourra être mené afin d'adapter nos pratiques au plus près des nouveaux comportements à risque (Dans nos structures, nos antennes, avec d'autres partenaires.).

- LA REDUCTION DES RISQUES ET DES DOMMAGES

A Chambéry et Albertville ainsi que dans les antennes et lors des consultations avancées, tout intervenant du Pélican peut être amené à proposer aux consommateurs actifs une aide afin de limiter les conséquences de leurs conduites à risque. Cette aide peut consister en une écoute, une information et une évaluation des risques pris par la personne ainsi que par le don de matériel de prévention : kits d'injection, préservatifs, roule ta paille,...

Le Pélican est gestionnaire d'un second établissement médicosocial : la Boutique (Centre d'Accueil, d'Accompagnement et de Réduction des Risques pour Usagers de Drogues) qui déploie son activité de réduction des risques et des dommages sanitaires et psychosociaux principalement sur Chambéry.

Les deux établissements du Pélican développent des synergies dans la proximité, autant par rapport aux publics que par rapport aux actions réalisées. L'accès au matériel s'effectue à partir de ces structures et de leurs antennes.

La réduction des risques est une mission identifiée des CSAPA : le but est de démultiplier les portes d'entrée, afin de permettre aux usagers d'accéder à la structure de leur choix ainsi qu'aux différents matériels proposés. A Albertville, l'ensemble des activités de réduction des risques est organisé à partir du Pélican Tarentaise, notamment le Programme d'Echange de Seringues en officines (PES) qui couvre les vallées de la Tarentaise et la Maurienne.

Sur les autres sites, toute personne désirant une aide liée à la réduction des risques est reçue durant les heures d'ouverture.

- **LES APPARTEMENTS THERAPEUTIQUES ET RELAIS**

Le CSAPA du Pélican gère une unité d'hébergement temporaire de quatre appartements thérapeutiques et relais afin de proposer un étayage spécifique à la situation de certains patients (Seul, en couple ou avec enfant) et offrir une possibilité de consolidation du soin. L'hébergement conjugué à un accompagnement médico-psycho-social rapproché vise la consolidation des soins et tend à une réinsertion sociale et professionnelle de la personne.

- La demande d'admission est adressée par courrier au Directeur.
- Cette demande fait l'objet d'une première concertation de l'équipe pluridisciplinaire visant à fixer l'adéquation entre le profil de la personne, la demande exprimée et le niveau de réponse à proposer.
- Si la demande est recevable, la personne est invitée à des entretiens avec le travailleur social, le médecin et le psychologue référents. Suite à ces entretiens, la personne est admise ou réorientée sur décision de l'équipe, sous l'autorité de l'attaché de direction.
- A l'admission en appartement thérapeutique, un contrat d'accompagnement est signé entre la personne et l'équipe. Un Projet d'Accompagnement Personnalisé (PAP) est validé et mis en place.
- Les objectifs de cet accompagnement de proximité visent la consolidation des soins et une insertion sociale, professionnelle adaptée.
- La durée du séjour du patient ainsi que le projet sont actualisés lors des bilans mensuels. La durée moyenne de séjour est de 6 à 9 mois.

- **L'ACCOMPAGNEMENT DES PERSONNES DETENUES**

En raison de l'implication forte et historique de l'association auprès des personnes incarcérées, le Pélican est CSAPA référent pour les interventions en milieu carcéral à la Maison d'Arrêt de Chambéry et au Centre Pénitentiaire d'Aiton.

D'une part, il s'agit d'accompagner les personnes incarcérées dans leur démarche de soin ou de maintien à l'abstinence. D'autre part, il s'agit de les accompagner dans la préparation de la sortie et la prévention des rechutes, en favorisant les liens avec les dispositifs soignants et sociaux nécessaires, afin d'assurer la continuité du parcours de soins.

L'activité carcérale est réalisée en partenariat avec les services intervenant intramuros : le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation (SPIP), l'Unité Sanitaire et la psychologue de l'établissement pénitencier. Un partenariat est également développé à l'extérieur en prévision de la sortie : CSAPA, Centre Thérapeutique Résidentiel, Communauté Thérapeutique, Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale,...

Si besoin, les proches peuvent être associés à la préparation de la sortie.

Les publics spécifiques

Les personnes sous main de justice

Les publics des stations du tourisme

Les femmes enceintes et les parents de jeunes enfants

En partenariat avec les hôpitaux, la médecine de ville et l'ensemble des acteurs médico-sociaux et sociaux, le Pélican développe des réponses de proximité et qui s'adressent à la population générale.

Plus particulièrement, le Pélican a fait le choix de mettre en place des réponses spécifiques en direction des publics vulnérables.

Les personnes sous main de justice

De nombreux usagers du Pélican bénéficient ou ont bénéficié d'une mesure judiciaire, en lien avec leur conduite addictive : contrôle judiciaire, incarcération, obligation de soins, injonction thérapeutique, peine de stage,....

Ces personnes sont accueillies et font l'objet, si elles le souhaitent et si elles s'y engagent, de la part d'un accompagnement des professionnels du Pélican. Des conventions de partenariat avec la Maison de la Justice et du Droit, les Centres de Détention, le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation, les associations de contrôle judiciaire,...permettent de délimiter les coopérations, tout en respectant la confidentialité des soins.

Les publics des stations du tourisme

La Vallée de la Tarentaise est un lieu crucial de l'activité économique de la Savoie durant la saison d'hiver.

Le Pélican, à partir de son service de Tarentaise, développe un ensemble d'interventions en direction des publics fréquentant les stations : travailleurs saisonniers, touristes, population locale,... dont un certain nombre est confronté à une problématique addictive ou à risque.

Les interventions revêtent différentes formes : participation aux journées de dépistage, aux soirées et journées d'accueil des travailleurs saisonniers, tables de prévention dans les maisons des saisonniers, entretiens individuels et accompagnement, formation des professionnels, coordination des actions,....

L'organisation des actions est menée en partenariat avec les élus, les responsables des stations, des maisons des saisonniers, les acteurs sociaux et sanitaires. Ces actions s'adressent prioritairement aux publics saisonniers, également aux touristes, dont un certain nombre est confronté à des conduites à risque et des conduites addictives.

Ces permanences relèvent ans un même continuum de la prévention, l'accès aux soins et la réduction des risques.

Ainsi et au-delà de la population saisonnière, les conduites addictives concernent l'ensemble des populations fréquentant la station, comme les touristes et les habitants.

Les femmes enceintes et les parents de jeunes enfants

Depuis de nombreuses années, le Pélican développe une approche particulière de prévention et de soin concernant l'accompagnement des femmes enceintes et des parents de jeunes enfants. En effet, le désir d'enfant et la maternité sont des périodes de vie propices aux démarches de soins.

Cependant lors de la maternité, les femmes peuvent exposer leur bébé aux risques liés à leur consommation d'alcool ou de drogues. Il est avéré que la consommation d'alcool pendant la grossesse est à l'origine de troubles fœtaux.

De la même façon certaines études laissent penser que la consommation de cannabis produit des effets néfastes sur la grossesse et le futur développement de l'enfant.

Enfin, il est recommandé que les femmes enceintes bénéficiant d'un traitement de substitution, soient suivies pendant leur grossesse et dès l'accouchement, ainsi que leur enfant. En effet, à la naissance, il survient une rupture d'approvisionnement du nourrisson en opiacés. Il apparaît important de prévenir toutes complications liées au sevrage de l'enfant.

Le Pélican développe depuis quinze ans sur la Savoie un partenariat fructueux avec les services de la Protection Maternelle Infantile et les services hospitaliers de maternité et de pédiatrie.

Ce partenariat est reconnu aujourd'hui par l'Agence Régionale de Santé qui l'a inscrit dans le cadre d'un réseau Addiction et Parentalité, dont l'objectif est de :

- Promouvoir une culture commune en informant et formant les acteurs du soin et de la protection de l'enfance : puéricultrices, sage femmes,... sur les problématiques liées à la consommation de produit. A l'inverse les intervenants du Pélican s'informent sur les précautions à mettre en place dans leur accompagnement auprès de femmes enceintes consommatrices.
- optimiser les conditions de l'arrivée de l'enfant : proposer un soutien à la parentalité afin de prévenir les risques de placement et/ou de rupture du lien, en partenariat avec les professionnels de la Protection Maternelle Infantile (PMI). Au plan social, les informations peuvent être partagées toujours en accord avec la femme enceinte, le couple et les parents des jeunes enfants.
- mettre en place des liens entre les professionnels du Pélican, le médecin traitant et le gynécologue en charge de l'accouchement et du soin durant le séjour à la maternité.

Pour la réalisation de ces objectifs, une équipe de prévention, composée de deux éducatrices et d'une psychologue, est mise en place, en complément des interventions des autres professionnels du CSAPA.

La psychologue propose des entretiens concernant la parentalité et les addictions.

Les deux éducatrices assurent des permanences sur site : à la maternité du Centre Hospitalier Métropole Savoie, au centre maternel Rose Albert à Albertville,... Ceci pour favoriser l'accès aux soins des futures mères et des parents des jeunes enfants, prévenir les risques vis-à-vis des enfants et apporter un soutien aux équipes.

Une activité de formation et de recherche

Le Pélican organise un colloque biannuel dédié aux addictions, temps de transmissions de connaissances, d'échanges et de débats, qui réunit plus de quatre cents personnes de la région.

Le Pélican mène une activité d'enseignement dans le cadre de la formation initiale ou continue auprès des professionnels et des étudiants, concernant le champ des addictions et ses différentes composantes médicales, psychologiques, sociales, ...

Le Pélican participe à différentes commissions nationales, au sein de la Fédération Addiction. De même au sein de groupes régionaux.

De nombreux stagiaires sont accompagnés chaque année par les différents professionnels du Pélican.

Le Pélican développe une activité de formation en direction des salariés des entreprises et du secteur public. Un agrément au titre de la formation continue est en cours de finalisation.

ANNEXES

- Liste des conventions et protocoles
- Dispositions garantissant le droit des usagers
- Coordonnées des services

Listes des conventions et protocoles

Au 1^{er} décembre 2015

- **Avec des établissements de santé**

Le Centre Hospitalier de Chambéry (01/ 01 /2012)
Le Centre Hospitalier Spécialisé de la Savoie (28/11/2013)
Le Centre Hospitalier d'Albertville Moûtiers (30/04/2009)
Le Centre Hospitalier de Bourg Saint Maurice (01/12/2011 et 25/10/2015)
Le Centre Hospitalier de Saint Jean de Maurienne (26/11/2009)
La Maison des Adolescents du CHS de la Savoie (09/09/2010)
La Maison des Usagers du CHS de la Savoie (8/10/2013)
A.C.O.D.E. 73.

- **Avec des établissements médico-sociaux**

L'ANPAA 01 (16/09/2013)
L'ANPAA 73 (05/01/2009)

- **Avec des organismes à caractère social**

La Mission Locale Jeunes du bassin chambérien (01/07/2002)
Le Val de Crêne
L'EREA LE Mirantin
L'EREA Amélie Gex
L'Ecole de la Seconde chance
L'Association AIDES

- **Avec des établissements scolaires**

11 collèges et lycées du département

- **Avec des organismes à caractère judiciaire**

Le Service Pénitentiaire d'Insertion et de Probation de Savoie (24/06/2010)

- **Autres organismes**

Le Conseil Départemental de la Savoie
La Ville de Rumilly (Convention annuelle reconductible)
Chambéry Métropole (Convention annuelle reconductible)
L'IREPS Rhône Alpes, délégation de Savoie (01/02/2010)

Enoncé des dispositions propres à garantir les droits des usagers en application des articles L.311-3 et L. 311-8

Le CSAPA fonctionne en tant qu'établissement médico-social et l'association le Pélican a mis en place toutes les dispositions propres à garantir les droits des usagers. L'établissement s'engage à mettre en place les instruments listés ci-après :

- engagement écrit l'établissement de respecter les principes éthiques et déontologiques fixés par la charte nationale de référence ;
- élaboration et diffusion d'un règlement de fonctionnement conforme aux dispositions de l'article L. 311-7 du code de l'action sociale et des familles et au décret n°2003-1095 du 14 novembre 2003,
- élaboration et remise à chaque personne accueillie ou à son représentant légal, d'un livret d'accueil, conforme aux dispositions de l'article L. 311-4 du code de l'action sociale et des familles et comportant un exemplaire de la charte des droits et libertés de la personne accueillie et un exemplaire du règlement de fonctionnement susvisé ;
- affichage dans les locaux de l'établissement, de la charte des droits et libertés de la personne accueillie et du règlement de fonctionnement ;
- élaboration, en concertation avec la personne accueillie et sa famille, d'un projet d'accompagnement personnalisé
- mise à disposition des personnes accueillies de la liste départementale des personnes qualifiées susceptibles de les aider à faire valoir leurs droits
- mise en œuvre d'enquêtes de satisfaction ; une fois par an elle portera sur un des axes d'intervention. Tout au long de l'année par le biais de fiches disponibles à l'accueil
- mise en place de dossiers sécurisés sous la forme de logiciel PROGDIS et Médiwin pour le dossier médical
- mise en place d'une commission interne spécialisée (commission de l'évaluation)
- mise en œuvre de lieux d'affichage, notamment en salle d'attente
- mise en place d'un registre de réclamations, sous forme de « boîte à idées »

SIÈGE DU PELICAN ET DES ÉTABLISSEMENTS

60 RUE DU COMMANDANT JOSEPH PERCEVAL – 73000 CHAMBERY
TEL. : 04 79 62 56 24 / FAX. : 04 79 96 15 36
MAIL : contact@le-pelican.org
SITE : www.le-pelican.org

LE PÉLICAN TARENTEAISE

45 AVENUE JEAN JAURES - 73200 ALBERTVILLE
TEL. : 04 79 37 87 00 - FAX. : 04 79 38 89 07
MAIL : tarentaise@le-pelican.org

LE PÉLICAN PRÉVENTIONS

383 QUAI DES ALLOBROGES – 73000 CHAMBERY
TEL. : 04 79 75 62 26 – FAX. : 09 70 32 34 14
MAIL : preventions@le-pelican.org

LA BOUTIQUE

383 QUAI DES ALLOBROGES – 73000 CHAMBERY
TEL. 06 84 14 07 07

LES ANTENNES

Chambéry

MAISON DES ADOLESCENTS – 303 QUAI DES ALLOBROGES
73000 CHAMBERY - TEL. 04 79 62 56 24

Aix-les-Bains

78 BOULEVARD WILSON – 73100 AIX LES BAINS - TEL. 04 79 34 59 94

Belley

14 BOULEVARD DU MAIL, 2EME ETAGE - 01300 BELLEY
TEL. : 06 45 47 41 27

Saint-Genix sur Guiers

CENTRE POLYVALENT D'ACTION SOCIALE
RUE DU STADE - 73240 ST GENIX SUR GUIERS - TEL. : 06 45 47 41 27

Bourg Saint Maurice

LOCAUX DU CENTRE HOSPITALIER
AVENUE DU NANTET - 73700 BOURG SAINT MAURICE - TEL. : 04 79 37 87 00

Môutiers

LOCAUX DU CENTRE HOSPITALIER – 43 RUE ECOLE DES MINES – 73600 MOUTIERS
TEL. : 04 79 37 87 00